



Bulletin Officiel

N° 3579

Vendredi 16 Avril 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 1ER TRIMESTRE DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010	2
---	---

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCPR-F.P.PME	3
--------------	---

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-	4
SOCIETE « ASSURANCES SALIM »	5
SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE	6
SOCIETE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR -	7
BANQUE DE L'HABITAT -BH-	8-10
AMEN BANK	11-12
SOCIETE ARAB TUNISIAN LEASE- ATL-	13

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -	14-16
---	-------

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA	17
--------------------------	----

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -	17
---	----

COURBE DES TAUX	17
------------------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	18
--	----

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009 -COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT-
--

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009 -COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO- EUROPEENNE -CARTE-
--

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES
A LA COTE DE LA BOURSE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier , elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice comptable 2010, au plus tard le 20 avril 2010.

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

**FCPR-F.P.PME
FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE**

*RÉGI PAR LE CODE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
PROMULGUÉ PAR LA LOI N° 2001-83 DU 24 JUILLET 2001
AGRÉMENT DU CMF N°8-2010
DU 17 MARS 2010*

Il est porté à la connaissance du public que le prospectus de FCPR-F.P.PME a été visé par le CMF en date du 16 avril 2010.

FCPR FCPR-F.P.PME présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCPR-F.P.PME
Siège social	: Immeuble Mak Crown. Rue du Lac Lemman. Les Berges du Lac – 1053 Tunis
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement à Risque
Type	: Fonds Commun de Placement à Risque
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres
Législation applicable	: Le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Montant des fonds	: 25 000 000 DT répartis en 250 000 parts de 1 000 DT chacune.
Date d'agrément	: 17/03/2010
Promoteur	: SAGES CAPITAL et STB
Gestionnaire	: SAGES CAPITAL
Dépositaire	: STB
Distributeurs	: SAGES CAPITAL

Prix de souscription:

Le prix de souscription est égal à la valeur d'origine des parts nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée et de sortie).

Période de blocage :

Toute la durée de vie du fonds

Pour plus d'informations sur FCPR-F.P.PME, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 16 avril 2010, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES - STIP -

Siège Social : centre Urbain Nord Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadhra -

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

	<u>Unité</u>	<u>1e trimestre</u>		<u>EXERCICE</u>
		<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
1. Revenus				
Local	m DT	12 131	8 920	56 490
Export	m DT	7 205	11 954	36 843
Total	m DT	<u>19 336</u>	<u>20 873</u>	<u>93 333</u>
2. Production (en volume)	Tonne	4 524	3 217	15 272
3. Investissements	m DT	520	17	923
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	m DT	153 182	152 054	156 055

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

Faits Saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du premier trimestre 2010 se résument comme suit:

- * La progression de 36.01 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2009
- * la régression de 7,36% du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2009.
- * La progression de 40,63% de la production par rapport à la même période de l'exercice 2009.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord - 1003 Tunis -

La société «ASSURANCES SALIM» publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2010.

	1ier Trimestre 2010	1ier Trimestre 2009	Au 31/12/2009
1 - PRIMES EMISES			
VIE	4 696 815	3 184 998	15 360 287
IARD	1 005 846	651 475	2 375 761
AUTO	2 488 463	2 316 830	8 157 216
ENGINEERING	312 804	273 293	2 317 337
TRANSPORT	128 504	68 088	419 396
GROUPE MALADIE	1 207 113	1 110 810	4 670 950
Non VIE	5 142 730	4 420 496	17 940 660
Total	9 839 546	7 605 494	33 300 947
2 - PRIMES CEDEES	1 211 450	911 678	5 576 540
VIE	331 105	264 000	1 433 688
IARD	529 319	426 811	1 067 841
AUTO	48 583	33 399	575 647
ENGINEERING	261 092	114 451	2 290 899
TRANSPORT	41 351	73 017	208 465
3 - COMMISSIONS	2 240 580	1 528 938	6 146 384
4 - CHARGES DE SINISTRES DECLARES AU COURS DU TRIMESTRE			
VIE	1 512 814	1 620 813	3 542 229
IARD	553 913	153 655	477 111
AUTO	3 295 229	2 406 353	6 801 569
ENGINEERING	43 888	262 223	663 708
TRANSPORT	4 189	55 746	115 138
GROUPE MALADIE	1 062 036	934 416	4 097 911
Non VIE	4 959 255	3 812 393	12 155 437
Total	6 472 069	5 433 206	15 697 666
5 - PRODUITS DES PLACEMENTS	743 714	430 772	3 748 361
dont revenus financiers	526 766	300 156	3 456 029

Remarques :

Les charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion de la société et des états comptables.

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, Primes cédées, commissions)

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2009 restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire

Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus

Commentaires :

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2010 a connu une évolution de 29,37% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Il représente un taux de réalisation de 25,82% des prévisions formulées dans le Business Plan 2009-2013.

La branche vie a évolué de 47,47% pour atteindre 28,77% des prévisions de l'exercice 2010.

La branche non vie a évolué de 16,34%, soit 23,75% des prévisions au 31/12/2010.

Les charges de sinistres de premier trimestre ont évolué de 19,12% par rapport au premier trimestre 2009. Cette évolution est marquée par la branche risques divers due à la survenance d'un sinistre important fortement réassuré.

L'évolution des commissions de 46,54% est expliquée par l'accroissement du chiffre d'affaires de la branche vie.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : Rue du Lac Lemman- Les Berges du Lac - 1053 Tunis -

La Société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

		1er Trimestre		Exercice
		2 010	2 009	2 009
Unités				
- Revenus par type de produits (local & export) ;	DT	5 715 067	4 808 479	23 225 264
	A l'export DT	555 378	208 203	7 800 518
	Sur le marché Local DT	5 159 689	4 600 276	15 424 746

		1er Trimestre		Exercice
		2 010	2 009	2 009
Volumes de Production				
Unités				
- Production (en volume) ;				
	Production Totale Tonnes	7 116	7 062	30 475

		1er Trimestre		Exercice
		2 010	2 009	2 009
- Marge sur coût matières;	DT	4 079 739	4 050 572	17 499 687
- Valeur ajoutée brute ;	DT	1 635 328	1 984 875	9 632 871
- Excédent brut d'exploitation ;	DT	1 063 503	1 137 663	10 847 789
- Fonds de roulement ;	DT	6 369 192	17 560 746	16 417 327
- Besoins en fonds de roulement ;	DT	7 026 346	17 750 096	19 048 536
- Dotations aux amortissements et aux provisions;	DT	830 419	782 750	3 321 676
- Endettement net;	DT	-485 743	-190 127	-2 696 969
- Investissements		1 491 499	3 233 030	8 942 115
- Effectif		93	107	92

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.
- Progression de 18,85% du chiffre d'affaires soulignée par une hausse significative de l'export de + 166,75%.
- Les volumes produits sont en hausse de 0,75% par rapport à ceux de la même période de l'exercice précédent, soutenues, notamment, par une hausse de 22.68% de la production du Gaz Carbonique ; de 7,88% pour le protoxyde d'Azote et de 4,69% pour l'Azote.
- Les indicateurs de marge et de résultats intermédiaires de gestion ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM - TPR -

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie -

La Société Tunisie Profilés Aluminium -TPR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

Indicateurs d'activité Trimestriels (1 ^{er} Trimestre 2010)							
	1 ^{er} Trimestre			Cumul de 01-01 au 31-03			au 31/12/09
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %	
I- Chiffres d'affaires (en DT)	18 618 497	15 239 356	22%	18 618 497	15 239 356	22%	69 369 111
- Chiffre d'affaires local	13 670 143	10 462 292	31%	13 670 143	10 462 292	31%	48 170 392
- Chiffre d'affaires Export	4 948 354	4 777 064	4%	4 948 354	4 777 064	4%	21 198 718
- Autres revenus	-	-		-	-		274 031
Total des Revenus	18 618 497	15 239 356	22%	18 618 497	15 239 356	22%	69 643 142
II- Production en Valeur (en DT)	19 318 479	15 305 978	26%	19 318 479	15 305 978	26%	68 785 992
III - Investissement (en DT)	2 700 000	51 296		2 700 000	51 296		4 640 272
- Investissement Corporel et Incorporel		51 296			51 296		2 265 352
- Investissement Financier	2 700 000	-		2 700 000	-		2 374 920
- Placements (Fonds Géré)	-	-		-	-		-
IV- Structure de l'endettement (en DT)	5 000 000	6 450 000	-22%	5 000 000	6 450 000	-22%	-
- Endettement à Long et Moyen Terme	-	-		-	-		-
- Crédit de Gestion	5 000 000	6 450 000	-22%	5 000 000	6 450 000	-22%	-
- Banques (découvert)	-	-		-	-		-
V-Placements en billets de trésorerie (en DT)	24 200 000	14 800 000	64%	24 200 000	14 800 000	64%	23 000 000

Faits saillants de l'activité "TPR" au 31/03/2010

- Le chiffre d'affaires a connu une progression de (+22%) par rapport à la même période en 2009.
- Un accroissement notable du chiffre d'affaires local de (+31%) par rapport à la même période en 2009.
- Progression du chiffre d'affaires à l'export de (+4%) par rapport à la même période en 2009.
- Augmentation de la production de (+26%) par rapport à la même période en 2009.
- La participation de TPR dans le capital de la société ALUFOND à raison de 2 700 000 DT.
- La valeur des placements a connu une augmentation de (+64%) par rapport à la même période en 2009.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT

- BH -

Siège Social : 21, Avenue Kheireddine Pacha - 1002 Tunis Belvédère -

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS			
	CUMUL A LA FIN DU 1 ER TRIMESTRE		(ENDINARS)
	2010	2009	AU 31/12/2009 (*)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	75 259 581	78 010 508	306 241 897
INTERETS	59 528 496	64 696 879	248 759 671
COMMISSIONS EN PRODUITS	8 357 120	8 126 393	34 923 887
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	7 373 965	5 187 236	22 558 339
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	30 408 383	31 076 108	119 894 510
INTERETS ENCOURUS	29 515 481	30 397 915	116 210 660
COMMISSIONS ENCOURUES	892 902	678 193	3 683 850
AUTRES CHARGES	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	44 851 198	46 934 400	186 347 387
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 707 411	2 963 289	15 131 656
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:(1)	20 141 098	18 111 001	78 307 484
FRAIS DE PERSONNEL	14 877 537	13 807 834	59 123 337
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 263 561	4 303 167	19 184 147
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	427 685 792	267 144 451	414 037 170
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	172 989 847	82 934 735	211 930 920
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	254 695 945	184 209 716	202 106 250
7- ENCOURS DES CREDITS	3 730 786 110	3 487 900 598	3 628 212 907
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	3 208 653 887	2 961 178 951	3 255 808 960
DEPOTS A VUE	873 381 102	624 768 575	875 132 474
DEPOTS D'EPARGNE	1 262 601 752	1 186 522 446	1 250 640 804
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	635 767 353	605 772 874	652 922 323
10- CAPITAUX PROPRES	426 159 757	388 049 016	414 348 186
(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations			
(*) Chiffres retraités			

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2010

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 mars 2010, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2010.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2010 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2010.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le premier trimestre 2010 par rapport au premier trimestre 2009 s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation du portefeuille titre commercial de 108,59% venant à la suite de l'augmentation des placements en BTA.
- Un accroissement du portefeuille titre d'investissement de 38,26% venant à la suite de l'augmentation des fonds gérés par la SIM-SICAR et les titres de participation.
- Un accroissement de l'encours des créances sur la clientèle de 6,96%. Cette augmentation provient principalement des crédits commerciaux et des crédits immobiliers.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle de 8,36%. Cette augmentation provient essentiellement de l'augmentation des dépôts à vue à raison de 39,79% et de l'augmentation des dépôts de l'épargne à raison de 6,41%.

- Un accroissement des emprunts de 4,95% provenant principalement de l'émission d'un emprunt obligataire (BH3) au cours du mois de décembre 2009 pour un montant de 100.000.000 dinars et du remboursement par anticipation au cours du mois d'avril 2009 de l'emprunt obligataire (BH2) émis en 2008 pour un montant de 70.000.000 dinars.
- Une augmentation des capitaux propres de 9,82% provenant essentiellement du résultat de l'exercice.
- Une quasi-stagnation du produit net bancaire (-4,44%) imputable essentiellement à la diminution des intérêts nets.
- Une légère diminution du produit d'exploitation bancaire de 3,53 % qui s'explique par la baisse réglementaire du TMM ainsi que le ralentissement de l'activité du commerce extérieur.
- Une diminution des charges d'exploitation bancaire de 2,15%.
- Une augmentation des charges opératoires de 11,21% provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires et des charges générales d'exploitation.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis -

L'Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2010

(en 1000 DT)

Période	1 er trimestre 2010	1 er trimestre 2009	au 31 Mars 2010	au 31 Mars 2009	au 31 Décembre 2009 (1)
1- Produits d'exploitation bancaires	73 757	62 430	73 757	62 430	272 637
• Intérêts	53 711	43 610	53 711	43 610	199 414
• Commissions en produits	10 056	8 719	10 056	8 719	37 828
• Revenus du portefeuille commerciaux & opérations financières	3 759	2 943	3 759	2 943	13 895
• Revenus du portefeuille d'investissement	6 231	7 158	6 231	7 158	21 500
2- Charges d'exploitation bancaires	35 604	31 719	35 604	31 719	132 063
• Intérêts encourus	34 426	30 432	34 426	30 432	127 719
• Commissions encourues	750	497	750	497	3 824
• Autres charges	428	790	428	790	520
3-Produit net bancaire	38 153	30 711	38 153	30 711	140 574
4- Autres produits d'exploitation	408	401	408	401	1 614
5- Charges opératoires	12 646	11 403	12 646	11 403	47 286
Dont:					
• Frais de personnel	9 982	8 941	9 982	8 941	36 374
• Charges générales d'exploitation	2 664	2 462	2 664	2 462	10 912
6- Structure du Portefeuille	-	-	607 828	523 459	564 543
• Portefeuille- titres commercial	-	-	141 177	112 940	114 251
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	466 651	410 519	450 292
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	3 244 384	2 491 791	2 960 102
8- Encours des dépôts	-	-	3 388 385	2 676 503	2 962 233
Dont:					
• Dépôts à vue	-	-	855 739	644 984	815 888
• Dépôts d'épargne	-	-	459 160	390 589	451 804
• Dépôts à terme	-	-	1 990 538	1 557 559	1 611 689
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	82 948	83 370	82 852
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	371 912	298 493	374 580
10- Capitaux propres (2)	-	-	351 190	304 340	305 811

(1) Définitif en cours de certification

(2) Les capitaux propres sont publiés hors résultats de la période.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés par des SICARs, des participations avec conventions de rétrocession, des obligations, des BTA, et des créances sur l'Etat tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre décembre 2009 et mars 2010 :

L'activité demeure soutenue avec une croissance des crédits dans tous les secteurs d'activité. Les crédits à la clientèle apparaissant au bilan ont enregistré une augmentation de 284,3 millions de dinars ou 9,6%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une hausse de 426,2 millions de dinars ou 14,4% réalisée notamment au niveau des placements à terme.

Au cours des trois mois de 2010

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 11,3 millions de dinars ou 18,1% par rapport à la même période en 2009 sous l'effet d'une hausse des crédits, partiellement compensée par les effets de la baisse des taux d'intérêt en dinars et en devises.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 3,9 millions de dinars ou 12,2%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des encours moyens des dépôts, partiellement atténuée par la baisse des taux d'intérêt en dinars et en devises.

Pour la même période, le Produit Net Bancaire a atteint 38,1 millions de dinars contre 30,7 millions de dinars à fin mars 2009, soit une augmentation de 7,4 millions de dinars ou 24,2%.

Ouverture d'agences

Au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2010, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau avec l'entrée en exploitation, de 4 nouvelles agences :

- Sfax ceinture
- El jem
- Ezzahra
- Menzel Bourguiba

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN LEASE - ATL -

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord - Tunis -

La Société ARAB TUNISIAN LEASE- ATL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

<i>INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31/03/2010</i>				
	Premier trimestre			exercice 2009 ⁽¹⁾
	2 010	2 009	variation	
Total Approbations	73 461	55 313	32,8%	192 851
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>69 544</i>	<i>52 867</i>	<i>31,5%</i>	<i>185 070</i>
Agriculture	8 049	6 461	24,6%	23 220
Batiments & travaux publics	11 155	6 897	61,7%	26 313
Industrie	11 661	4 211	176,9%	19 725
Service et commerce	28 799	27 636	4,2%	94 589
Tourisme	9 880	7 662	29,0%	21 193
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>3 918</i>	<i>2 446</i>	<i>60,2%</i>	<i>7 811</i>
Agriculture	0	0	0,0%	0
Batiments & travaux publics	0	134	-100,0%	134
Industrie	0	1 306	-100,0%	1 310
Service et commerce	3 881	726	434,6%	5 829
Tourisme	37	280	-87,0%	538
Total Mises en Force	55 295	34 136	61,9%	166 869
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>53 926</i>	<i>32 774</i>	<i>64,5%</i>	<i>162 109</i>
Agriculture	5 457	5 809	-6,1%	22 189
Batiments & travaux publics	9 031	5 495	64,4%	23 440
Industrie	3 668	3 929	-6,6%	18 360
Service et commerce	31 388	14 724	113,2%	79 578
Tourisme	4 382	2 817	55,5%	18 542
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>1 367</i>	<i>1 382</i>	<i>-1,1%</i>	<i>4 760</i>
Agriculture	0	0	0,0%	0
Batiments & travaux publics	0	337	-100,0%	210
Industrie	60	50	20,3%	1 250
Service et commerce	1 020	710	43,6%	3 008
Tourisme	287	285	0,5%	292
Total des engagements	274 674	222 806	23,3%	260 195
Engagements courants	252 347	205 232	23,0%	241 668
Engagements classés	22 327	17 574	27,0%	18 527
Trésorerie nette	5 204	-690	854,2%	11 658
Ressources d'emprunts (2)	209 721	171 892	22,0%	221 504
Capitaux propres (3)	38 229	34 404	11,1%	38 229
Revenus bruts de leasing	36 414	31 055	17,9%	141 288
Revenus nets de leasing (4)	7 096	5 935	19,6%	25 914
Produits nets de leasing	4 039	3 439	17,4%	15 137
Total des charges d'exploitation (5)	1 207	1 089	10,8%	5 243

(1) Données auditées.

(2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période et de l'emprunt subordonné de 15 millions de dinars émis en Août 2008.

(4) Les revenus nets de leasing sont les revenus bruts de leasing diminués des dotations aux amortissements des immobilisations leasing.

(5) Le total des charges d'exploitation correspondent aux charges du personnel, aux dotations aux amortissements et aux réceptions et aux autres charges d'exploitation.

Faits saillants:

Maintien du même rythme de croissance à deux chiffres des principaux indicateurs.

Les approbations, les mises en force et les revenus nets de leasing ont enregistré les taux de croissance respectifs suivants: 32,8%; 61,9% et 19,6%.

Ouverture d'une nouvelle agence à Nabeul depuis fin février pour mieux servir la clientèle du Cap Bon.

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : 5, route de l'hôpital militaire -1005 Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 avril 2010, la Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT - publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2009 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement ces rapports ainsi que les états financiers concernant le même exercice et donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'administration pour sa gestion au 31/12/2009.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants :

- Monsieur Pierre CASTEL
- Monsieur Mohamed Ali BAKIR
- Banque Nationale Agricole

pour trois ans se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice de l'année 2012.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Mohamed RIAHI en qualité d'Administrateur pour un mandat de trois ans se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation de la plus-value de la cession des actions d'un montant de 17.350 Dinars au compte « Réserve à régime spécial » et de la bloquer pour une période de cinq ans et ce, conformément à l'article 4 de la loi 95-88 du 30/10/1995 portant dispositions fiscales pour les sociétés d'investissement. Il s'agit de la cession d'actions de la société C.G.I pour un montant de 1.250 Dinars, de la cession d'actions de la société MAGHREB HOLDING pour un montant de 9.800 Dinars, de la cession d'actions de la société RELAIS PALAIS pour un montant de 6.300 Dinars

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire affecte au compte résultats reportés la réserve à régime spécial à hauteur de 451.572 dinars devenue disponible et provenant de la plus value de cession réalisée en 2004 des actions de la STPA pour 152.627 D, de la société Plastec pour 244.635 D et de la société Eau Minérale de Tunisie pour 54.310 D de titres. Par conséquent, le report à nouveau passe de 4.666.987 dinars à 5.118.559 dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES (suite)

SEPTIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice 2009 :

RESULTAT NET AU 31/12/2009		9 090 943,815
RESERVE A REGIME SPECIAL		-17 350,000
RESULTAT DISPONIBLE		9 073 593,815
RESERVE LEGALE		-
MONTANT REINVESTI AFFECTE EN REPORT A NOUVEAU		-300 000,000
	RELIQUAT 1	8 773 593,815
RESULTATS REPORTEES 2008		4 666 987,125
<i>Montant de la Réserve à Régime Spécial affecté en report à nouveau</i>		451 572,300
BENEFICES DISTRIBUABLES		13 892 153,240
DIVIDENDES 2009		9 139 200,000
	RELIQUAT 2	4 752 953,240
RESULTATS REPORTEES 2009		4 752 953,240

Soit un dividende de 0,340 dinar par action, soit 34% du nominal.
La mise en paiement s'effectuera à partir du 29 avril 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

(Exprimé en dinars)

ActifsACTIFS NON COURANTSNotes

31/12/2009

31/12/2008

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles

23 561

23 561

Moins : amortissements

23 561

23 561

0

Immobilisations corporelles

262 639

261 158

Moins : amortissements

187 745

159 110

74 894

102 048

Immobilisations financières

10 769 149

11 597 499

Moins : provisions

1 042 691

706 582

9 726 457

10 890 916

Total des actifs immobilisés

9 801 351

10 992 965

TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS

9 801 351

10 992 965

ACTIFS COURANTS

Intermédiaires en bourse

3 865

275

Autres actifs courants

1 182 574

1 318 595

Provisions

1 182 574

1 318 595

Placements et autres actifs financiers

43 369 660

42 368 121

Provisions

1 639 330

3 421 629

41 730 330

38 946 492

Liquidités et équivalents de liquidités

148 434

158 644

TOTAL DES ACTIFS COURANTS

43 065 205

40 424 006

Total des actifs

52 866 556

51 416 970

RESOLUTIONS ADOPTEES (suite)

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	Notes	31/12/09	31/12/08
Capital social		26 880 000	26 880 000
Réserve Légale		2 688 000	2 688 000
Réserves Ordinaires		5 000 000	5 000 000
Prime d'émission		2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial		862 165	1 296 388
Résultats reportés		5 052 953	4 666 987
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice		42 901 868	42 950 125
Total des capitaux propres avant affectation		42 901 868	42 950 125
PASSIFS COURANTS			
Intermédiaires en Bourse			
Autres passifs courants		9 964 687	8 466 846
Concours bancaires et autres passifs financiers			
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		9 964 687	8 466 846
Total des passifs		9 964 687	8 466 846
Total des capitaux propres et des passifs		52 866 556	51 416 970

II – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (en dinars)

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserve à régime spécial	Prime D'émission	Compléments d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2009	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 296 388	2 418 750		4 666 987	9 090 944	52 041 068
Affectation résultats reportés 2008							-4 666 987	4 666 987	
Affectation résultat 2009				17 350			300 000	-317 350	
Affectation résultat 2009-résultats reportés 2009							4 752 953	-4 752 953	
Affectation résultat 2009-résultats reportés 2009				-451 572				451 572	
Dividende 2009								-9 139 200	-9 139 200
Total	26 880 000	2 688 000	5 000 000	862 165	2 418 750	0	5 052 953	0	42 901 868
Solde au 31 décembre 2008	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 290 649	2 418 750		6 414 672	6 322 054	51 014 124
Affectation résultats reportés 2007							-6 114 672	6 114 672	
Affectation résultat 2008				5 739			75 000	-80 739	
Affectation résultat 2008-résultats reportés 2008							4 291 987	-4 291 987	
Dividende 2008								-8 064 000	-8 064 000
Total	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 296 388	2 418 750	0	4 666 987	0	42 950 124
Solde au 31 décembre 2007	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 147 787	2 418 750		7 070 390	7 551 143	52 756 071
Affectation résultats reportés 2006							-7 070 390	7 070 390	
Affectation résultat 2007				142 861			300 000	-442 861	
Affectation résultat 2007-résultats reportés 2007							6 114 672	-6 114 672	
Dividende 2007								-8 064 000	-8 064 000
Total	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 290 649	2 418 750	0	6 414 672	0	44 692 071
Solde au 31 décembre 2006	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 092 523	2 418 750		6 142 194	8 375 460	52 596 927
Affectation résultats reportés 2005							-6 142 194	6 142 194	0
Affectation résultat 2005				55 264				-55 264	0
Affectation résultat 2006-résultats reportés 2006							7 070 390	-7 070 390	0
Dividende 2006								-7 392 000	-7 392 000
Total	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 147 787	2 418 750	0	7 070 390	0	45 204 927
Solde au 31 décembre 2005	26 880 000	2 688 000	5 000 000	451 572	2 418 750		6 050 892	7 116 253	50 605 467
Affectation résultats reportés 2004							-6 050 892	6 050 892	0
Affectation résultat 2005				640 951				-640 951	0
Affectation résultat 2005-résultats reportés 2005							6 142 194	-6 142 194	0
Dividende 2005								-6 384 000	-6 384 000
Total	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 092 524	2 418 750	0	6 142 193	0	44 221 467

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

La Société Chimique ALKIMIA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Jeudi 06 Mai 2010 à 09 heures** à, à l'hôtel les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2009
 - 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2009
 - 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2009 du Groupe ALKIMIA
 - 5- Quitus aux Administrateurs
 - 6- Affectation du résultat net de l'exercice 2009
 - 7- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

2010 - AS - 258

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -

Siège Social : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-

La Société de Placement et de Développement Industriel & Touristique - SPDIT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 avril 2010, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2009 à partir du **29 avril 2010**, à raison de **D.0,340** par action.

2010 - AS - 259

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 AVRIL 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,289%		
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,293%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,304%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,311%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,316%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,323%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,330%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,342%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,350%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,356%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,378%	998,834
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,418%	1 028,072
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,482%		1 013,592
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,538%	1 048,915
TN0008000143	BTA 10 ans "7,5% 14 Avril 2014 "		4,586%	1 104,073
TN0008000127	BTA 12 ans "8,25% 9 juillet 2014 "		4,608%	1 136,672
TN0008000184	BTA 10 ans "7% 9 février 2015"		4,664%	1 098,424
TN0008000267	BTA 7 ans "5,25% mars 2016"	4,767%		1 024,012
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,853%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,963%	1 105,905
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,171%	
TN0008000275	BTA 10 ans "5,5% mars 2019"	5,208%		1 020,018
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,673%	1 104,625

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE		
			LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2009		
			Du 15/04/2010	Du 16/04/2010	EN DINARS	EN %	
SICAV OBLIGATAIRES							
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	132,043	132,053			
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2010	100,479	100,488	***	1,418	1,09%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,370	103,378		0,997	0,97%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2010	101,885	101,893	***	1,336	1,31%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,398	105,409		1,138	1,09%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	13/04/2010	101,206	101,216	***	1,188	1,14%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	104,166	104,177		1,184	1,13%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,790	103,804		1,145	1,11%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	08/04/2010	103,556	103,565	***	1,142	1,11%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,686	105,703		1,047	0,99%
SANADETT SICAV	AFC	15/04/2010	105,385	105,395	***	1,209	1,16%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,742	104,753		1,121	1,03%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,341	104,352		1,192	1,15%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	107,250	107,260		1,086	1,05%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	105,586	105,598		1,089	1,03%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	07/04/2010	103,442	103,451	***	1,253	1,20%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	108,168	108,178		1,080	1,02%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,768	105,777		1,041	0,97%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	102,331	102,342	***	1,139	1,09%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPF	13/04/2010	101,448	101,458	***	1,187	1,13%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	104,334	104,345		1,117	1,07%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,668	105,678		1,288	1,25%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	105,158	105,169		1,055	1,01%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,646	105,656		1,031	0,99%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,792	103,801		1,099	1,05%
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,713	100,721		0,964	0,94%
FCP OBLIGATAIRES							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,189	1,189		0,009	0,76%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,407	11,408		0,110	0,97%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,605	10,606		0,113	1,08%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 103,309	103,382		1,130	1,11%
FCP SECURAS	STB Manager	05/04/2010	99,714	99,724	***	0,972	0,95%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	106,185	106,196		1,262	1,20%
SICAV MIXTES							
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,696	43,700		0,507	1,17%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,686	31,689		0,337	1,07%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	99,598	99,829		8,686	9,53%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	146,251	146,885		10,490	7,69%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 456,778	1 462,225		106,909	7,89%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	77,849	77,862		3,247	4,35%
SICAV PROSPERITE	BIAT Asset Management	13/04/2010	105,785	105,843	***	3,823	3,63%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	74,060	73,835		3,447	4,90%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	50,418	50,310		0,845	1,71%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	58,958	59,027		1,868	3,27%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,466	102,399		1,371	1,36%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	110,122	110,124		3,140	2,94%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,941	15,912		0,350	2,25%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	105,063	104,935		5,244	5,26%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2010	270,238	270,913	***	20,685	8,13%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	13/04/2010	115,886	115,830	***	4,926	4,33%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 112,841	2 118,011		227,410	12,03%
FCP MIXTES							
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 2 065,457	2 068,670		78,808	3,96%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 167,231	167,170		8,083	5,08%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 149,326	149,376		5,548	3,86%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 133,612	133,718		3,823	2,94%
FCP IRADETT DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 2,222	2,222		0,204	10,11%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,780	1,778		0,110	6,59%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 9 652,070	9 609,376		467,049	5,11%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,914	11,883		0,352	3,05%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,751	12,698		0,371	3,01%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	16,435	16,365		0,568	3,60%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	16,993	16,959		1,398	8,98%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	13/04/2010	** 138,189	135,439	***	10,515	8,23%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 126,420	126,667		6,960	5,81%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 121,684	122,052		5,752	4,93%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	19,057	19,091		1,420	8,04%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 196,397	1 197,897		38,451	3,32%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 319,318	6 329,816		161,424	2,62%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 116,666	116,965		3,610	3,18%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 121,327	121,938		6,839	5,94%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 116,587	1 116,905		8,711	0,79%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	151,972	152,107		9,553	6,70%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	648,236	651,518		33,273	5,38%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 151,989	151,914		11,402	8,11%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	06/04/2010	126,468	126,209	***	7,347	6,12%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	130,645	130,808		11,151	9,32%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	122,880	123,134		8,459	7,38%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	112,638	112,712		5,044	4,68%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 115,823	116,013		4,275	3,83%
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	** 115,157	115,351		2,874	2,56%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 13,544	13,592		0,995	7,90%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 112,085	113,198		7,892	7,49%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	109,699	109,873		5,989	5,77%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,624	10,653		0,268	2,58%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 400,266	5 406,784		178,875	3,42%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	11,354	11,356		0,510	4,70%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 154,573	156,540		22,372	16,67%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	** 1 321,765	1 339,232		172,568	14,79%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	** 1,152	1,157		0,051	4,61%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	101,899	101,911		2,174	2,18%
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	** 10 090,378	10 063,587		73,851	0,74%
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,662	101,230		1,230	1,23%
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	** 100,410	100,412		0,412	0,41%
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	** 101,081	103,022		3,022	3,02%
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 102,288	102,294		2,294	2,29%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT-

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS.

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation- HAYETT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 avril 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Fayçal DERBEL.

ACTIF DU BILAN AU 31 /12/2009

A C T I F	Exercice 2 0 0 9			Exercice 2 0 0 8
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	123 035	123 035	0	0
AC14 Acomptes versés	215 630		215 630	107 490
	338 665	123 035	215 630	107 490
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	440 719	380 807	59 912	74 282
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	22 180	18 032	4 148	3 796
	462 899	398 839	64 060	78 077
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC312 Terrains et constructions d'exploitation (Actions des sociétés immobilières)	2 841 746	157 775	2 683 971	2 994 865
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	5 629 750	288 664	5 341 085	4 593 931
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	82 118 091		82 118 091	70 358 122
AC334 Autres prêts	1 504 770		1 504 770	1 442 119
AC336 Autres	1 000		1 000	1 000
	92 095 357	446 440	91 648 917	79 390 036
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	-94 143		-94 143	-130 603
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 407 068	56 788	2 350 279	2 282 711
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	71 256		71 256	28 199
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	12 206	19 611	-7 405	-8 502
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 841 320		3 841 320	3 107 101
AC633 Débiteurs divers	2 357		2 357	108 583
	6 240 063	76 400	6 163 663	5 387 490
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	167 177		167 177	66 080
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	972 482		972 482	1 056 146
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3 444 971		3 444 971	3 161 095
AC733 Autres comptes de régularisation	1 427 122		1 427 122	952 541
AC75 Autres	11 191		11 191	19 267
	6 022 942	0	6 022 942	5 255 129
TOTAL DE L'ACTIF	105 159 926	1 044 714	104 115 212	90 218 222

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31/12/2009

	Exercice 2 0 0 9	Exercice 2 0 0 8
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	4 000 000	4 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	2 061 838	1 872 120
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 061 838	5 872 120
CP6 Résultat de l'exercice	961 715	429 718
Total capitaux propres avant affectation	7 023 554	6 301 838
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres Provisions	384 000	100 000
	384 000	100 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA320 Provisions d'assurance vie	89 938 392	78 771 707
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 068 253	939 224
PA340 Provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (vie)	2 871 479	1 894 451
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
	93 878 125	81 605 382
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 023 502	800 246
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA622 Autres	46 851	10 782
PA63 Autres dettes		
PA632 Personnel	19 965	8 305
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	572 296	416 534
PA634 Crédoiteurs divers	226 778	331 946
	1 889 393	1 567 814
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	940 141	643 188
	940 141	643 188
Total du passif	97 091 659	83 916 383
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	104 115 212	90 218 222

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE AU 31/12/2009

Notes	2009			2008
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	17 001 481	548 283	16 453 198	13 309 493
	17 001 481	548 283	16 453 198	13 309 493
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	5 257 776		5 257 776	4 353 733
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	560 635		560 635	433 426
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	1 246 209		1 246 209	402 369
	7 064 620	0	7 064 620	5 189 528
TOTAL 1	24 066 100	548 283	23 517 817	18 499 022
PRV4 Autres produits techniques	15 273		15 273	9 726
	15 273	0	15 273	9 726
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	5 067 863	404 896	4 662 968	3 975 125
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	1 106 058	-158 601	1 264 659	-95 085
	6 173 921	246 295	5 927 626	3 880 041
TOTAL 2	6 158 648	246 295	5 912 353	3 870 315
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	11 148 503		11 148 503	9 159 987
CHV22 Autres provisions techniques	18 182		18 182	-12 732
	11 166 685	0	11 166 685	9 147 255
CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes	1 760 739	116 093	1 644 647	1 757 677
	1 760 739	116 093	1 644 647	1 757 677
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	2 448 304		2 448 304	2 103 789
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	83 664		83 664	42 466
CHV43 Frais d'administration	740 916		740 916	665 931
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		113 557	113 557	170 484
	3 272 884	113 557	3 159 327	2 641 702
TOTAL 3	16 200 308	229 650	15 970 658	13 546 633
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	52 253		52 253	74 296
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	125 885		125 885	0
TOTAL 4	178 139	0	178 139	74 296
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	0		0	0
TOTAL 5	0	0	0	0
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	472 527		472 527	347 797
TOTAL 6	472 527	0	472 527	347 797
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	1 056 479	72 339	984 140	659 981

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2009

Notes	2 009	2 008
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+ 984 140	659 981
	984 140	659 981
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	+ 472 527	347 797
	472 527	347 797
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)		
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	143 705
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-	287
	143 991	335 115
PRNT2 Autres produits non techniques	+ 135 209	24 658
	135 209	24 658
CHNT3 Autres charges non techniques	-	160 096
	160 096	111 875
	160 096	111 875
Résultat provenant des activités ordinaires	1 287 788	585 445
CHNT4 Impôt sur le résultat	-	326 073
	326 073	155 727
	326 073	155 727
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	961 715	429 718
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0
	0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	0
	0	0
	0	0
Résultat extraordinaire	0	0
Résultat net de l'exercice	961 715	429 718
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	+	0
	0	0
	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	961 715	429 718

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2009 (METHODE DIRECTE)

Notes	2009	2008	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
* Encaissements des primes reçues du réseau	+	15 555 686	11 884 848
* Encaissements des primes acceptations	+		
* Décaissements des primes pour les cessions	-	258 141	186 623
* Sommes versées pour paiement des sinistres (Rachat, Rentes et Capitaux échus)	-	6 101 955	5 152 865
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-		
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	52 338	71 723
* Commissions versées aux intermédiaires	-	892 080	712 372
* Commissions reçues sur les cessions	+	51 943	37 649
* Commissions versées sur les acceptations	-		
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	2 199 443	2 122 500
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+		
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+		
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	13 402 737	8 609 467
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	1 719 279	2 158 811
* Produits financiers reçus	+	6 236 800	4 719 995
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-		
* Impôts sur les bénéfices payés	-	917 116	834 548
* Autres mouvements	-	40 206	1 045 797
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-195 633	208 854
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	15 822	10 467
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+		
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	1 519 746	500
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+	2 068 375	
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-		
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		532 808	-10 967
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+		
* Dividendes et autres distributions	-	239 934	399 600
* Encaissements provenant d'emprunts	+		
* Remboursements d'emprunts	-		
* Variation des ressources spéciales	+		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-239 934	-399 600
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0	0
Variation de Trésorerie		97 241	-201 713
Trésorerie de début d'exercice		62 400	264 113
TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE		159 641	62 400

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2009 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

➤ *Les postes du bilan*

1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport : 20 %

Mobilier de bureau : 20 %

Matériel de bureau : 20 %

Agencements, aménagements et installations : 15 %

Matériel informatique : 33.33 %

Logiciels : 33.33 %

3. Placements

3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Terrains : non amortis

Immeubles hors exploitation : 5%

Au 31/12/2009, les placements immobiliers de la société sont libres de toute sûreté ou servitude.

3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

3.3. Autres placements

3.3.1. Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : cours moyen du mois de décembre

Actions non cotées : valeur mathématique au 31 décembre N-1

Parts d'OPCVM : valeur liquidative du 31 décembre

3.3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette catégorie de placements comporte les titres autres que les titres à revenu variable, et notamment les obligations à taux fixe ou variable, les obligations indexées, les titres participatifs, les titres de créance négociables, etc.

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

3.3.3. Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

3.4. Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

3.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

3.4.2. Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

3.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

3.5. Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

3.5.1. Frais d'acquisition reportés

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (sur côte) soit d'un produit (décote).

3.6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

3.7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureur figurant à l'actif du bilan.

3.7.1. Provision mathématiques (vie)

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures à recevoir compte non tenu des chargements d'acquisition.

3.7.2. Provision pour frais de gestion

Cette provision est constituée en vue de faire face aux charges de gestion futures des contrats en portefeuille, dans la mesure où ces charges ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

3.7.3. Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Dans la mesure où les sommes dues au titre des participations aux bénéfices et/ou des ristournes n'ont pas encore été versées ou créditées aux assurés, la provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles, de dispositions réglementaires et/ou d'une décision de gestion et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

3.7.4. Provision pour sinistres à payer

Il s'agit de la dette de la société envers ses assurés au titre des sinistres, rachats, capitaux échus et arrérages de rentes à payer, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier.

Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) et tiennent compte des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques afférentes aux contrats concernés sont exclues des provisions mathématiques.

Le taux de chargement retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

3.7.5. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est constituée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placement à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

➤ Les postes des états de résultat

1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destination regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition

II. Notes sur les postes du bilan

- Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une quelconque réévaluation
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

➤ A1 : Actifs incorporels et actifs corporels

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2008	Mouvement 2009	Brut au 31/12/2009	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2009
logiciels	96 810,569		96 810,569	96 810,569	0,000
autres immobilisations incorporelles	26 224,525		26 224,525	26 224,523	0,002
logiciels en cours	107 490,025	108 140,011	215 630,036		215 630,036
Total	230 525,119	108 140,011	338 665,130	123 035,092	215 630,038

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2008	Mouvement 2009	Brut au 31/12/2009	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2009
-------------------	--------------------	----------------	--------------------	-----------------	-------------------

installations, agencements et aménagements	213 720,550	6 955,623	220 676,173	171 317,063	49 359,110
matériel de transport	0,000		0,000		0,000
matériel de bureaux	20 871,188		20 871,188	19 303,417	1 567,771
matériel informatique	192 566,585	6 605,220	199 171,805	190 186,949	8 984,856
meubles de bureaux	19 696,972	2 482,999	22 179,971	18 031,929	4 148,042
Total	446 855,295	16 043,842	462 899,137	398 839,358	64 059,779

➤ A2 : Placements

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2008	Mouvement 2009	Brut au 31/12/2009	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2009
placements immobiliers et placements immobiliers en cours	3 125 834,810	-284 088,630	2 841 746,180	157 775,317	2 683 970,863
actions et autres titres à revenus variable (cotés)	1 495 522,080	-14 461,828	1 481 060,252	106 516,687	1 374 543,565
OPCVM	1 852 128,618	659 468,996	2 511 597,614		2 511 597,614
fonds commun de placement	1 000 000,000	254 944,121	1 254 944,121		1 254 944,121
actions et autres titres à revenus variable (non cotés)	645 817,720	-263 670,000	382 147,720	182 147,720	200 000,000
obligations et autres titres à revenus fixes	70 358 121,700	11 759 969,000	82 118 090,700		82 118 090,700
autres placements	1 443 118,665	62 651,529	1 505 770,194		1 505 770,194
TOTAL	79 920 543,593	12 174 813,188	92 095 356,781	446 439,724	91 648 917,057

Participations et entreprises liées

1. Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Au 31/12/2009, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise liée.

2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

Au 31/12/2009, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise avec lien de participation.

Filiales et participations

Sociétés	Capital	VN	Quote part détenue				
			Nombre	%	Montant brut	Correction de Valeur	Montant net
ADWYA	110 000 000	1,000	4 141	0,004	9 600,420		9 600,420
AMEN LEASE	10 000 000	10,000	13 484	1,348	177 133,720	-177 133,720	0,000
AMEN SYSTEMES	120 000	10,000	1 000	8,333	10 000,000		10 000,000
ARTES	25 500 000	1,000	852	0,003	8 801,160		8 801,160
BATAM	20 000 000	10,000	272	0,014	5 005,058	-5 005,058	0,000
BATAM DA 1/4			2		8,942	-8,942	0,000
BIAT	170 000 000	10,000	19 835	0,117	429 202,027		429 202,027
BYZACENE	4 600 000	100,000	1 000	2,174	100 000,000		100 000,000
COMAR IMMOBILIERE	8 500 000	100,000	7 727	9,091	772 700,000		772 700,000
COMAR INVEST	3 000 000	100,000	900	3,000	90 000,000		90 000,000
ICF	9 000 000	10,000	150	0,017	8 405,000	-1 218,050	7 186,950
PGH	166 670 000	1,000	128 941	0,077	995 334,450	-95 455,211	899 879,239
SIFA	60 000	10,000	50	0,833	11 150,000	-10 278,050	871,950
SOTETEL	23 180 000	1,000	280	0,001	13 937,325	-9 676,565	4 260,760
SOTETEL DA 1/10 2004			10		88,411	-71,611	16,800
SOTRAPIL	15 730 000	5,000	21	0,001	315,397	-91,348	224,049
SOTRAPIL DA 1/25 2008			21		13,142	-3,902	9,240
SOTUMAG	9 000 000	1,000	2 624	0,029	6 218,000		6 218,000
TPR	36 000 000	1,000	2 322	0,006	9 144,920		9 144,920
TOTAL					2 647 057,972	-298 942,457	2 348 115,515

- Au 31/12/2009, la société ne possède aucune part dans une entreprise lui conférant la qualité d'associé indéfiniment responsable.
- Les corrections de valeurs sont déterminées conformément aux règles d'évaluation énoncées au niveau des principes et méthodes comptables.

➤ **A3 : Créances**

Libellé	2009			2008		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-94 143,006		-94 143,006	-130 602,810		-130 602,810
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	2 407 067,640	56 788,448	2 350 279,192	2 339 499,779	56 788,448	2 282 711,331
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	71 255,628		71 255,628	28 199,270		28 199,270
Personnel	12 206,197	19 611,189	-7 404,992	11 109,152	19 611,189	-8 502,037
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 841 319,846		3 841 319,846	3 107 101,389		3 107 101,389
Débiteurs divers	2 356,536		2 356,536	108 582,948		108 582,948
Totaux	6 240 062,841	76 399,637	6 163 663,204	5 463 889,728	76 399,637	5 387 490,091

➤ **A4 : Autres éléments d'actifs**

Libellé	2009	2008
Caisse	4 597,226	7 067,449
Banques et chèques postaux	155 043,510	55 332,233
Effets à l'encaissement	7 535,907	3 680,280
Frais d'acquisitions reportés	972 481,674	1 056 145,651
intérêts courus et non échus	3 444 971,048	3 161 095,404
Différences sur prix de remboursement	1 390 018,657	942 824,994
Charges constatées d'avance	37 102,951	9 715,506
Autres	11 191,291	19 267,130
Totaux	6 022 942,264	5 255 128,647

➤ P1 : Capitaux propres avant affectation

Libellé	Solde au 31/12/2008	Affectation bénéfice 2008	Dividendes	Bénéfice 2009	Solde au 31/12/2008
Capital social	4 000 000,000				4 000 000,000
Réserve légale	343 893,352	21 485,906			365 379,258
Primes d'émission	50 000,000				50 000,000
Réserve pour fonds social	437 542,930	36 492,765			474 035,695
Réserve pour toutes éventualités	1 040 683,670	131 739,442			1 172 423,112
Résultat	429 718,113	-189 718,113	-240 000,000	961 715,441	961 715,441
Total	6 301 838,065	0,000	-240 000,000	961 715,441	7 023 553,506

NB : Au 31/12/2009, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

(*) Le capital de la HAYETT, au 31/12/2009, est composé de 40 000 actions dont le nominal s'élève à 100 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre	VN	Montant	%
COMAR	26 633	100	2 663 300	66,58%
AMEN BANK	10 000	100	1 000 000	25,00%
PGI Holding	2 000	100	200 000	5,00%
Autres	1 367	100	136 700	3,42%
TOTAL	40 000		4 000 000	100,00%

➤ P2 : Autres dettes

Libellé	2009	2008
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	1 023 502,385	800 245,635
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	46 850,633	10 781,965
Personnel	19 965,111	8 305,002
Etat, impôts et taxes retenues à la source	497 794,701	348 319,924
Etat, organismes sociaux	71 415,877	65 787,947
Etat, autres impôts et taxes	3 085,700	2 426,615
Créditeurs divers	226 778,352	331 946,425
Totaux	1 889 392,759	1 567 813,513

➤ P3 : Autres passifs

Libellé	2009	2008
Amortissements des différences sur prix de remboursement	539 271,808	395 932,811
Charges à payer	400 869,558	247 255,179
Totaux	940 141,366	643 187,990

III. Notes sur les postes des états de résultat

➤ Ventilation des charges et des produits des placements

Libellé	2009	2008
revenus des participations	158 916,354	-140 697,515
revenus des autres placements	5 084 489,173	4 494 430,992
autres revenus financiers	1 821 214,189	835 795,019
Total produits des placements	7 064 619,716	5 189 528,496
frais externes	8 217,713	20 052,792
autres frais	313 912,364	389 358,531
Total charges des placements	322 130,077	409 411,323

- Les produits financiers arrêtés au 31/12/2009 comportent 239 828,288 dinars de dividendes.

➤ Ventilation des charges de personnel

Libellé	2009	2008
salaires	1 014 381,763	951 332,660
charges sociales	186 073,092	183 533,525
autres	73 089,389	154 996,231
Total	1 273 544,244	1 289 862,416

➤ Charges de commissions

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux, courtiers et autres apporteurs afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent au 31/12/2009 à 1 207 380,983 dinars, contre 903 552,810 dinars au 31/12/2008.

➤ Impôts sur le résultat

Libellé	Réintégrations	Déductions
résultat comptable avant impôt	1 287 788,391	
moins value s/sicav	125 834,425	
provisions pour risques et charges	284 000,000	
plus value s/actions cotées		9 202,452
reprise provisions s/actions cotées		102,450
dividendes		239 828,288
fonds social		94 151,826
réinvestissement exonéré		422 700,000
	1 697 622,816	765 985,016
résultat imposable (bénéfice)		931 637,800
impôt sur les sociétés		326 072,950
minimum d'impôt		270 867,560
résultat net (bénéfice)		961 715,441

IV. Engagements reçus et donnés

	31/12/2009	31/12/2008
Engagements reçus		
avals, cautions et garanties reçus		4 444 667,000
engagements de rachat de titres et d'actifs	125 665,086	464 847,020
Engagements donnés		
avals, cautions et garanties reçus		0,000
engagements de rachat de titres et d'actifs	125 665,086	464 847,020

V. Notes sur le contrôle interne

Le programme d'Audit pour l'année 2009 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Procédures de comptabilisation des opérations touchant les comptes des intermédiaires.
- Souscription des contrats de bancassurance.
- Mission de suivi du rapport du commissaire aux comptes se rapportant au contrôle interne.

Un projet de rapport concernant la première mission est en cours de finalisation.

Le service Audit interne a été chargé également du suivi du plan d'action relatif à la mission « Les provisions techniques » ainsi que du suivi du rapport du commissaire aux comptes se rapportant au contrôle interne.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances HAYETT

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total net du bilan de 104 115 212 dinars, un résultat net de l'exercice de 961 715 dinars et un résultat technique vie net de 984 140 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous estimons que notre audit constitue une base pour formuler la constatation relevée et développée dans le paragraphe suivant et que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Comptes agents

La rubrique « autres créances nées d'opérations d'assurances directes » figurant à l'actif du bilan, englobe des comptes non justifiés au 31 décembre 2008 et 2009 et accusant des soldes nets s'élevant respectivement à D : 2.208.061 et à D : 2.275.629.

Aussi, La rubrique « autres créances nées d'opérations d'assurances directes » figurant au passif du bilan, englobe des comptes non justifiés au 31 décembre 2008 et 2009 et accusant des soldes élevant respectivement à D : 800.246 et à D : 1.023.502.

Afin de régulariser cette situation, la société a engagé, en 2009, une mission de rapprochement des comptes sus indiqués. Les travaux de ladite mission demeurent en cours jusqu'à la date du présent rapport.

A cet effet, nous ne sommes pas en mesure d'exprimer une opinion sur les comptes individuels composant le solde de ces rubriques.

2 - Opinion

A notre avis, et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2009, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

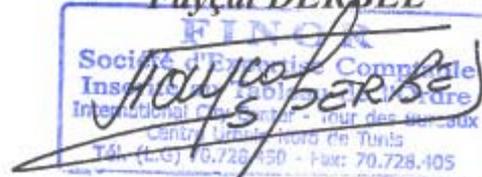
Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances HAYETT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 07 Avril 2010

Le Commissaires aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances HAYETT

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

1-Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel cette dernière met à sa disposition un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 47, Avenue Farhat HACHED – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel taxe comprise de D : 11.720 majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier Juin 2008.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juin 2007, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Ce contrat a pris fin au cours de l'exercice 2009.

Les loyers au titre de l'exercice 2009 se sont élevés à D : 2.607 hors TVA.

2- Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité sis à l'immeuble AMMA, rue sœur Joséphine Trocadéro – Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de D : 7.200 majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier juillet 2005.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2004, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les loyers facturés au titre de l'exercice 2009 se sont élevés à D : 8.970 hors TVA.

3- Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition un espace à usage professionnel, situé au RDC et au 2^{ème} étage de l'extension du siège de la COMAR situé à l'angle de l'avenue du Maghreb Arabe et la de rue Sindbad totalisant 917,86 m², et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de D : 94.000 majoré de 3% à chaque échéance annuelle à compter du premier Avril 2009.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPÉENNE -CARTE-

Siège social : 12, Avenue Habib Thameur- 1069 TUNIS.

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 avril 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI (F.M.B.Z KPMG TUNISIE) et Mr BEN ZINA Chérif (CMC).

		2009		2008	
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET	NET
ACTIF					
SITUATION ARRETE AU 31/12/2009					
AC1	Actifs incorporels				
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques	318 557,551	239 608,910	78 948,641	42 092,390
	AC13 Fonds commercial	33 210,000		33 210,000	33 210,000
		351 767,551	239 608,910	112 158,641	75 302,390
AC2	Actifs corporels d'exploitation				
	AC21 Installations techniques et machines	2 678 690,544	2 129 765,656	548 924,888	543 166,964
	AC22 Autres installations, outillage et mobilier	245 930,722	216 718,305	29 212,417	31 064,208
		2 924 621,266	2 346 483,961	578 137,305	574 231,172
AC3	Placements				
	AC31 Terrains et constructions				
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	9 161 924,820	901 389,622	8 260 535,198	3 981 873,484
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation	10 420 527,590	747 794,316	9 672 733,274	10 003 257,969
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	28 333 194,059	100 000,000	28 233 194,059	18 976 863,000
	AC33 Autres placements financiers				
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	28 779 818,784	510 049,590	28 269 769,194	24 205 148,332
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	58 342 000,000		58 342 000,000	60 776 200,000
	AC334 Autres prêts	1 800 000,000		1 800 000,000	3 350 000,000
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				
		136 837 465,253	2 259 233,528	134 578 231,725	121 293 342,785
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte			0,000	7 923,314
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques				
	AC510 Provision pour primes non acquises	8 972 397,474		8 972 397,474	8 285 238,204
	AC520 Provision d'assurance vie			0,000	8 572,570
	AC530 Provision pour sinistres vie	5 100,815		5 100,815	0,000
	AC531 Provision pour sinistres non vie	30 307 332,556		30 307 332,556	15 987 329,713
		39 284 830,845	0,000	39 284 830,845	24 281 140,487
AC6	Créances				
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
	AC611 Primes acquises et non émises	3 670 143,630		3 670 143,630	4 255 838,205
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	16 650 476,761	3 619 741,321	13 030 735,440	7 805 471,316
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	60 094 900,008		60 094 900,008	44 457 963,877
	AC63 Autres créances				
	AC631 Personnel	13 384,002		13 384,002	30 336,992
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 126 195,403		2 126 195,403	1 646 009,724
	AC633 Débiteur divers	7 549 482,117		7 549 482,117	148 366,273
		90 104 581,921	3 619 741,321	86 484 840,600	58 343 986,387
AC7	Autres éléments d'actif				
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	14 936 742,074		14 936 742,074	8 712 554,146
	AC72 Charges reportées				
	AC721 frais d'acquisition reportés	1 800 113,014		1 800 113,014	2 352 950,083
	AC722 Autres charges à répartir	2 088 738,959	2 064 026,460	24 712,499	66 568,726
		18 825 594,047	2 064 026,460	16 761 567,587	11 132 072,955
	AC73 Comptes de régularisation Actif				
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	3 264 075,090		3 264 075,090	3 249 622,710
	AC733 Autres comptes de régularisation	189 271,896		189 271,896	24 918,453
		3 453 346,986	0,000	3 453 346,986	3 274 541,163
		22 278 941,033	2 064 026,460	20 214 914,573	14 406 614,118
	Total de l'actif	291 782 207,869	10 529 094,180	281 253 113,689	218 982 540,653

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

SITUATION ARRETE AU 31/12/2009

		2009	2008
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	25 000 000,000	10 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	29 430 958,732	28 267 904,027
CP5	Résultat reporté	670 669,271	410 641,028
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		55 101 628,003	38 678 545,055
CP6	Résultat de l'exercice	10 715 186,505	9 260 028,243
Total capitaux propres avant affectation		65 816 814,508	47 938 573,298
PA2	Provisions pour risques et charges		
		0,000	0,000
PA3	Provisions techniques brutes		
PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	18 985 925,466	18 480 397,200
PA320	<i>Provision d'assurance vie</i>	29 977 987,000	21 197 108,000
PA330	<i>Provision pour sinistres (vie)</i>	2 033 180,790	1 289 240,432
PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	83 709 748,999	65 234 645,029
PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-5 410 243,034	-4 311 730,092
PA360	<i>Autres provisions techniques (vie)</i>		
PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	3 461 923,464	3 483 265,832
		132 758 522,685	105 372 926,401
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte		7 923,314
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	39 201 704,697	26 566 463,490
PA6	Autres dettes		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7 141 882,118	5 950 370,146
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	31 015 503,108	29 644 502,160
PA63	Autres dettes		
PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	66 435,526	63 970,073
PA632	<i>Personnel</i>	114 410,150	92 523,769
PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	4 391 138,442	2 460 789,934
PA634	<i>Créditeurs divers</i>	510 014,846	478 459,363
		43 239 384,190	38 690 615,445
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	236 687,609	406 038,705
		236 687,609	406 038,705
		215 436 299,181	171 043 967,355
Total du passif		215 436 299,181	171 043 967,355
Total des capitaux propres et du passif		281 253 113,689	218 982 540,653

Etat de résultat technique de l'assurance

et/ou de la réassurance non Vie

SITUATION ARRETE AU 31/12/2009

		Opérations brutes 2009	cessions et/ou rétrocessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008	
PRNV1	Primes acquises					
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	62 692 979,019	-32 440 555,712	30 252 423,307	35 167 340,908
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-505 528,266	687 159,270	181 631,004	-844 327,865
			62 187 450,753	-31 753 396,442	30 434 054,311	34 323 013,043
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	5 152 660,725		5 152 660,725	5 874 069,742
			5 152 660,725		5 152 660,725	5 874 069,742
PRNV2	Autres produits techniques	+				
CHNV1	Charges de sinistres					
CHNV11	Montants payés	-	-31 294 747,496	10 175 253,865	-21 119 493,631	-21 580 135,752
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	-17 376 591,028	14 320 002,843	-3 056 588,185	-5 934 163,695
			-48 671 338,524	24 495 256,708	-24 176 081,816	-27 514 299,447
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/-	184 005,519		184 005,519	946 411,143
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		-458 006,654		-458 006,654	-526 328,752
CHNV4	Frais d'exploitation					
CHNV41	Frais d'acquisition	-	-4 343 360,273		-4 343 360,273	-4 885 013,539
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-552 837,069		-552 837,069	565 014,413
CHNV43	Frais d'administration	-	-4 057 127,236		-4 057 127,236	-4 591 571,566
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+		3 784 289,755	3 784 289,755	3 971 663,272
			-8 953 324,578	3 784 289,755	-5 169 034,823	-4 939 907,420
CHNV5	Autres charges techniques	-	-1 099 656,657		-1 099 656,657	-1 030 108,149
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	+/-	8 341 790,584	-3 473 849,979	4 867 940,605	7 132 850,160

Etat de résultat technique de l'assurance
et/ou de la réassurance Vie

SITUATION ARRETE AU 31/12/2009

		Opérations brutes 2009	Cessions et/ou rétrocessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008
PRV1	Primes				
PRV11	Primes émises et acceptées	+ 15 917 565,707	-305 486,747	15 612 078,960	10 164 156,241
PRV2	Produits de placements				
PRV21	Revenus des placements	+ 2 460 857,468		2 460 857,468	1 293 628,647
PRV22	Produits des autres placements	+			
	sous total 2a	18 378 423,175	-305 486,747	18 072 936,428	11 457 784,888
CHV1	Charge de sinistres				
CHV11	Montants payés	-2 798 575,841	15 299,718	-2 783 276,123	-1 922 214,649
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	+/- -743 940,358	5 100,815	-738 839,543	-561 391,243
	sous total 3	-3 542 516,199	20 400,533	-3 522 115,666	-2 483 605,892
CHV2	Variation des autres provisions techniques				
CHV21	Provision d'assurance vie	+/- -8 772 955,686		-8 772 955,686	-4 172 142,645
CHV22	Autres provisions techniques	+/-			
CHV23	Provision sur contrats en unité de compte	+/-			
	sous total 4	-8 772 955,686		-8 772 955,686	-4 172 142,645
CHV4	Frais d'exploitation				
CHV41	Frais d'acquisition	-1 554 242,249		-1 554 242,249	-1 004 188,087
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-			
CHV43	Frais d'administration	-641 611,474		-641 611,474	-363 093,562
CHV44	Commissions reçues des réassureurs	+			
	sous total 5	-2 195 853,723	0,000	-2 195 853,723	-1 367 281,649
CHV5	Autres charges techniques	-46 757,055		-46 757,055	-43 799,874
CHV9	Charges de placements	-116 222,683		-116 222,683	-44 456,005
CHV10	Moins values non réalisées sur placements	2 813,984		2 813,984	4 909,620
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	3 706 931,813	-285 086,214	3 421 845,599	3 351 408,443

Etat de résultat			2009	2008
SITUATION ARRETE AU 31/12/2009		notes		
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	4 867 940,605	7 132 850,160
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+/-	3 421 845,599	3 351 408,443
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	7 888 136,102	8 529 417,835
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	2 225 549,224	854 212,274
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	1 324 124,516	185 074,890
	Sous total 1		19 727 596,046	20 052 963,602
CHNT1	Charges des placements			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-714 215,379	-558 638,281
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-610 049,590	-2 225 549,224
CHNT13	Pert	-	-178 803,604	-24 614,369
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	-5 152 660,725	-5 874 069,742
PRNT2	Autres produits non techniques	+	4 499 282,343	3 848 126,664
CHNT3	Autres charges non techniques	-	-3 678 820,086	-4 328 939,007
	Sous total 2		-5 835 267,041	-9 163 683,959
	Résultat provenant des activités ordinaires		13 892 329,005	10 889 279,643
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	-3 177 142,500	-1 629 251,400
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		10 715 186,505	9 260 028,243
	Résultat net de l'exercice		10 715 186,505	9 260 028,243

Annexe 6:Tableau des engagements reçus et donnés

		2009	2008
HB1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	4 890 000,000	4 890 000,000
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Annexe N°7

Etat de flux de trésorerie
SITUATION ARRETE AU 31/12/2009

	Notes	2009	2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	68 572 486,073	67 678 976,668
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-26 374 408,628	-19 185 015,731
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-4 049 375,505	-4 174 757,542
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-5 367 046,268	-5 444 645,824
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	-19 144 195,666	-17 577 121,987
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-10 775 362,659	-19 161 479,168
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	13 690 444,665	5 622 359,471
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	-4 659 425,957	-3 102 216,387
Produits financiers reçus	F9	7 767 373,293	7 346 885,825
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-1 423 468,163	-1 074 439,980
Autres mouvements	F11	-3 675 999,801	-3 952 223,727
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		14 561 021,384	6 976 321,618
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-114 429,363	-166 656,621
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14	-5 722 416,593	-2 100 276,727
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-5 836 845,956	-2 266 933,348
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18		
Dividendes et autres distributions	F19	-2 499 987,500	-1 599 992,000
Encaissements provenant d'emprunts	F20		
Remboursements d'emprunts	F21		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 499 987,500	-1 599 992,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		6 224 187,928	3 109 396,270
Trésorerie de début d'exercice		8 712 554,146	5 603 157,876
Trésorerie de fin d'exercice		14 936 742,074	8 712 554,146

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2009

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1 - Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : 12, avenue Habib Thameur 1069 Tunis (Tunisie)

Capital Social : 25 MD

Tel : 71 355 022 / Fax : 71 340 875

RC : B 18794 1997

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Abdessalem BEN AYED

Néjib DOGHRI

Christian Huges Despointes

Abderrahmen Fatmi

Union Tunisienne de Participation.

S.E.P.C.M.

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

☐ Assurance Automobile

☐ Assurance Transport

-  Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
-  Assurance Construction
-  Assurance de Responsabilité Civile Générale
-  Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
-  Assurances des autres Dommages aux Biens
-  Assurance Crédit et Assurance Caution
-  Assurance Assistance
-  Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
-  Assurance de Groupe
-  Assurance sur la Vie et la Capitalisation
-  Assurances contre les Accidents Corporels
-  La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie

Aviation

Construction

Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...

Finances

Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6 - Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	17	354 351,096
- Agents d'exécution	29	711 665,522
- Agents de maîtrise	13	407 908,653
- Cadres	83	3 465 111,401

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour frais de gestion : *ne s'applique pas, sans objet.*

Provision pour participation aux bénéfices et ristournes : Le calcul est effectué par contrat, ou groupe de contrats tels que prévus dans les polices ou les notes techniques.

Provision pour sinistres à payer : calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêté. *Les tardifs font l'objet d'une estimation qui est incorporée dans le montant total de la provision. Cette estimation est faite au vu des déclarations tardives collectées jusqu'à la fin du deuxième moi qui suit la clôture de l'exercice comptable soit le 28 Février de l'exercice N+1. Le montant des provisions*

mathématiques relatives aux polices d'épargne et de capitalisations est annulé pour éviter le double emploi des provisions techniques.

Provision d'égalisation : ne s'applique pas, sans objet.

A.2. Les provisions spécifiques à l'assurance non vie :

Les P.N.A. : Primes non acquises. Le calcul est informatisé, opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : *PRC, le calcul est effectué par branche d'assurance.*

La provision pour sinistres à payer : Le calcul est informatisé, dossier par dossier avec inventaire permanent et le département informatique adresse à la date d'arrêté un état récapitulatif des provisions brutes pour sinistres à payer présentées par branche d'assurance et par année de survenance. *Les tardifs sont évalués par branche en fonction de l'expérience sur la base d'une analyse statistique des exercices antérieurs.* Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Les prévisions de recours à encaisser : Evaluation dossier par dossier. Le bordereau des recours à encaisser est édité par l'informatique à partir de la base sinistre.

Provision d'égalisation et/ou d'équilibrage : ne s'applique pas, sans objet.

Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : Le calcul est informatisé. Le département informatique adresse à la direction Auto/ RC un bordereau des réserves mathématiques de rentes. Une centralisation est alors effectuée dans un état qui est ensuite adressé à la comptabilité générale.

A.3. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêté à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : La société a procédé courant l'exercice 2007 à une affectation de certains placements à la branche vie. Par conséquent les produits s'y rattachant ont été affectés directement à cette branche. Le reste des produits de placements a été affecté au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

Loyers théoriques des immeubles d'exploitation : Le loyer fictif ou théorique est estimé sur la base de la charge que l'entreprise paierait pour un local analogue, si elle n'était pas propriétaire ou bien du produit qu'elle encaisserait si le local était loué à un tiers.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III – CHANGEMENTS DES METHODES COMPTABLES :

1- Déversement des charges par nature

Durant l'exercice 2009, la société a procédé à un changement dans la méthode de déversement des charges par nature (autres que les charges de sinistres qui font l'objet d'une affectation directe) dans les charges par destination. En effet, durant les exercices antérieurs, la société affectait ses charges suivant des taux statiques. Durant l'exercice 2009, la société a appliqué une affectation sur la base des pourcentages déterminés suivant cette équation:

(Primes émises + PANE + sinistres réglées + sinistres à régler) de la branche XXXX

Sommes des (Primes émises+ PANE+sinistres réglées + sinistres à régler) de toutes les branches

Il est à préciser que le montant des sinistres exceptionnellement élevé est exclu de cette équation.

Cette affectation a été retenue pour améliorer la pertinence de l'information financière relative aux charges de destination.

Branche	Vie	Non Vie
Nouvelle méthode	2 242 610,778	9 500 144,166
Ancienne méthode	1 390 358,925	10 352 396,019
Ecart	852 851,853	- 852 851,853

2- Provisions tardives

Suite à la recommandation du Comité Générale des Assurances, et dans le but de formaliser la méthode d'estimation des provisions pour sinistres déclarés tardivement, la société a procédé à un changement de méthode. En effet, durant les exercices antérieurs la société provision suivant l'expérience vécue.

Durant l'exercice 2009, la société a procédé à un changement de méthode en appliquant :

- Une méthode statistique pour les branches non vie ;
- Les déclarations tardives parvenues jusqu'au 28 février de l'exercice comptable qui suit la clôture. A ce niveau la provision mathématique est ajustée à concurrence du montant des sinistres tardifs de la catégorie épargne et capitalisation.

3- Provisions mathématiques

Suite à la promulgation de l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, la société a modifié la méthode de calcul des provisions mathématiques en assurance vie conformément aux bases techniques suivantes :

- les tables de mortalité tunisiennes «TM99/TV99»,
- les taux d'intérêts garantis tels que définis par l'arrêté
- les frais d'administration des contrats estimés selon l'arrêté

L'écart dans l'évaluation des provisions mathématiques provenant des exercices 2008 et antérieurs, totalisant 2 251 866,383 Dinars, a été porté au niveau des provisions mathématiques à concurrence du cinquième soit 450 373,277 Dinars. Ce montant étant non significatif, il a été constaté au niveau du résultat de l'exercice.

IV - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

1/ En 2009, la note de contrepartie et de stabilité financière attribuée par STANDARD & POORS à la CARTE Assurances est BBB – avec perspective stable.

2/ L'AGE en date du 5 Mai 2009 a décidé d'augmenter le capital social de la CARTE de 10 MD à 25 MD. L'augmentation a été réalisée par incorporation des réserves à hauteur de 5 MD et par apport en numéraire à hauteur de 10 MD à libérer du quart lors de la souscription.

3/ En vue de séparer l'activité vie et non vie de la CARTE, un projet de création d'une filiale spécialisé en assurances de personnes a été soumis pour agrément du Ministère des Finances conformément à la législation des assurances.

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2009 la somme de 351 767,551 Dinars contre 284 677,441 Dinars au 31/12/2008 soit une variation de 67 090,110 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2009 la somme de 239 608,910 Dinars contre une valeur de 209 375,051 Dinars au 31/12/2008 soit une variation de 30 233,859 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2009	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	33 210,000	-	-	-	33 210,000
Logiciels	318 557,551	209 375,051	30 233,859	239 608,910	78 948,641
Total	351 767,551	209 375,051	30 233,859	239 608,910	112 158,641

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2009 la somme de 2 924 621,266 Dinars contre la somme de 2 759 497,077 Dinars au 31/12/2008 soit une variation de 165 124,189 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2009 la somme de 2 346 483,961 Dinars contre une valeur de 2 185 265,905 Dinars au 31/12/2008 soit une variation de 161 218,056 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2009	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	605 103,139	342 504,203	31 557,576	412 522,676	192 580,463
Mobilier de bureau	245 930,722	207 303,027	70 018,473	216 718,305	29 212,417
Matériel bureautique	204 996,659	186 382,048	- 377,993	186 004,055	18 992,604
Matériel informatique	1 244 906,863	1 017 915,052	45 102,415	1 063 017,467	181 889,396

AAI	601 300,085	424 478,649	9 415,278	456 036,225	145 263,860
GSM	22 383,798	6 682,926	5 502,307	12 185,233	10 198,565
Total	2 924 621,266	2 185 265,905	161 218,056	2 346 483,961	578 137,305

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 136 837 465,253 Dinars en 2009 contre 125 023 353,022 Dinars en 2008 :

Libelle	Placement Brut 2009	Amort/Prov. 2009	Placement Net 2009	Placement Net 2008	Variation Nette
Terrains et constructions	19 582 452,410	1 649 183,938	17 933 268,472	13 985 131,453	3 948 137,019
Titres à revenus variables	57 113 012,843	610 049,590	56 502 963,253	43 182 011,332	13 320 951,921
Titres à revenus fixes	58 342 000,000	-	58 342 000,000	60 776 200,000	- 2 434 200,000
Autres Prêts	1 800 000,000	-	1 800 000,000	3 350 000,000	- 1 550 000,000
Autres					
Total	136 837 465,253	2 241 132,688	134 578 231,725	121 293 342,785	13 284 888,940

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

Le part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2009 de 15 003 690,358 Dinars par rapport à 2008 :

Libelles	Provisions 2009	Provisions 2008	Variation
Provisions pour PNA	8 972 397,474	8 285 238,204	687 159,270
Provisions d'assurance vie	-	8 572,570	- 8 572,570
Provisions pour sinistres vie	5 100,815	-	5 100,815
Provisions pour sinistres non vie	30 307 332,556	15 987 329,713	14 320 002,843
Total	39 284 830,845	24 281 140,487	15 003 690,358

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2009 la somme de 3 670 143,630 Dinars contre 4 255 838,205 Dinars en 2008 et se répartissent comme suit :

Branches	2009	2008	Variation
Automobile	6 020,243	6 839,925	- 819,682
Responsabilité civile générale	491 798,923	372 042,436	119 756,487
Incendie	62 191,449	131 776,590	- 69 585,141
Individuel	1 660,000	8 012,213	- 6 352,213
Vie	1 488 263,000	1 174 269,414	313 993,586
Risques spéciaux	243 984,256	172 744,750	71 239,506
Aviation	262 564,000	263 518,000	- 954,000
Transport	88 631,759	52 220,000	36 411,759
Maladie	675 400,000	1 104 670,544	- 429 270,544
Incapacité/Invalidité	108 151,000	114 116,000	- 5 965,000
Assistance	146 596,000	67 312,333	79 283,667
Construction	94 883,000	788 316,000	- 693 433,000
Total	3 670 143,630	4 255 838,205	- 585 694,575

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2009 la somme nette de 13 030 735,440 Dinars contre 7 805 471,316 Dinars en 2008 et ce détaille comme suit :

Libellés	2009	2008	Variation
Primes à recevoir	15 189 438,802	15 088 517,768	100 921,034
Acomptes sur primes à recevoir	- 6 890 779,155	-8 162 191,069	1 271 411,914
Comptes courants agents	4 238 836,222	1 575 197,285	2 663 638,937
Provisions pour créances douteuses	- 3 482 720,167	- 3 417 467,331	- 65 252,836
Effets à recevoir	519 047,482	472 174,941	46 872,541
Chèques impayés	22 880,142	10 931,044	11 949,098
Provisions pour chèques et effets impayés	- 137 021,154	-120 779,062	- 16 242,092
IDA	2 541 651,874	1 835 927,471	705 724,403
Sommes consignées pour sinistres	969 878,150	414 719,812	555 158,338
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	-
Autres	4 758,000	53 675,213	- 48 917,213
Total	13 030 735,440	7 805 471,316	5 225 264,124

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant de 60 094 900,008 Dinars en 2009 contre 44 457 963,877 Dinars en 2008.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 9 689 061,522 Dinars en 2009 contre 1 824 712,989 Dinars en 2008.

Libellés	2009	2008	Variation
Personnel	13 384,002	30 336,992	- 16 952,990
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 126 195,403	1 646 009,724	480 185,679
Débiteurs divers	7 549 482,117	148 366,273	7 401 115,844
Total	9 689 061,522	1 824 712,989	7 864 348,533

Le poste AC6 Créances est ventilé comme suit :

Ancienneté	Créances
-Moins d'un an	15 283 217,376
-Plus d'un an et moins de cinq ans	71 201 623,224
-Plus de cinq ans	

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2009	2008	Variation
Banques	14 793 997,564	8 595 159,947	6 198 837,617
CCP	130 065,440	100 519,237	29 546,203
Caisses	12 679,070	16 874,962	- 4 195,892
Total	14 936 742,074	8 712 554,146	6 224 187,928

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	2 078 873,00	3 946 740,391	1,8985	79 874,877	42 072,62
USD	3 688 226,26	4 858 500,452	1,3173	- 470 951,769	- 357 512,92
GBP	34 761,21	73 603,386	2,1174	6 095,059	2 878,56
JPY	2 138,00	3 015,585	1,41047	- 85,584	- 60,68

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 1 824 825,513 Dinars en 2009 contre 2 419 518,809 Dinars en 2008 :

Libellés	2009	2008	Variation
Frais d'acquisitions reportés	1 800 113,014	2 352 950,083	- 552 837,069
Charges à répartir	2 088 738,959	2 088 738,959	-
Amortissements des charges à répartir	- 2 064 026,460	- 2 022 170,233	- 41 856,227

Total	1 824 825,513	2 419 518,809	- 594 693,296
--------------	----------------------	----------------------	----------------------

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 3 453 346,986 Dinars en 2009 contre 3 274 541,163 en 2008 :

Libellés	2009	2008	Variation
Intérêts courus et non échus	3 156 374,158	3 119 645,928	36 728,230
Autres produits à recevoir	107 700,932	129 976,782	- 22 275,850
Charges payées d'avance et autres	189 271,896	24 918,453	164 353,443
Total	3 453 346,986	3 274 541,163	178 805,823

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2009 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2009	Variation FR	Situation au 31/12/2009
Capital social	10 000 000	-	-	-	15 000 000	25 000 000
Fonds social	316 683	500 000	-	-	-336 945	479 737
Primes liées au capital social	1 960 000	-	-	-	-	1 960 000
Réserves de réévaluation	4 262 417	-	-	-	-	4 262 417
Réserves légales	1 000 000	-	-	-	-	1 000 000
Réserves facultatives	15 728 804	6 000 000	-	-	-	20 728 804
Report à nouveau	410 641	260 028	-	-	-	670 669
Résultat de l'exercice	9 260 028	- 6 760 028	-2 500 000	10 715 187	-	10 715 187
Total	42 938 573	-	-2 500 000	10 715 187	14 663 055	65 816 814

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 % en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 % de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine Doghri	1 225 000	49,000 %
S.E.P.C.M	658 087	26,323 %
UTP	226 260	9,050 %
STEC	137 130	5,485 %
Mr Abdesselem Ben Ayed	25	0,001 %
Mr Nejib Doghri	25	0,001 %
Autres actionnaires	3 473	0,139 %
Certificats d'investissements	250 000	10,000 %

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Total	2 500 000	100,000 %

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2009 la somme de 132 758 522,685 Dinars contre 105 372 926,401 Dinars en 2008 soit une variation de 27 385 596,284 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2009	2008	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	18 985 925,466	18 480 397,200	505 528,266
Provisions d'assurance vie	29 977 987,000	21 197 108,000	8 780 879,000
Provisions pour sinistres (Vie)	2 033 180,790	1 289 240,432	743 940,358
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	83 709 748,999	65 234 645,029	18 475 103,970
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	-5 410 243,034	- 4 311 730,092	- 1 098 512,942
Provisions mathématiques rentes (*)	2 352 268,199	2 662 943,810	- 310 675,611
Provisions pour risques en cours (*)	631 150,236	504 480,144	126 670,092
Provisions pour annulations primes Non vie (*)	478 505,029	315 841,878	162 663,151
Total	132 758 522,685	105 372 926,401	27 385 596,284

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de 12 635 241,207 Dinars pour passer à 39 201 704,697 Dinars en 2009 contre 26 566 463,490 Dinars en 2008.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2009 la somme de 7 141 882,118 Dinars contre 5 950 370,146 Dinars en 2008 soit une variation de 1 191 511,972 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2009	2008	Variation
Commissions à payer	898 199,510	1 738 973,094	- 840 773,584
Primes cédées sur PANE	918 411,908	1 073 784,135	- 155 372,227
Comptes courants agents	3 659 256,451	902 233,937	2 757 022,514
Ristournes à payer	822 767,206	1 319 870,581	- 497 103,375

Libellés	2009	2008	Variation
Bonifications à payer	189 733,398	186 865,249	2 868,149
Coassurances cédées	363 040,913	307 066,454	55 974,459
Rentes à payer	151 791,733	234 311,708	- 82 519,975
Provisions de primes	99 724,800	148 532,013	- 48 807,213
IDA	35 509,063	35 285,839	223,224
Autres	3 447,136	3 447,136	-
Total	7 141 882,118	5 950 370,146	1 191 511,972

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 31 015 503,108 en de 2009 contre 29 644 502,160 en 2008.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2009 la somme de 5 081 998,964 Dinars contre 3 095 744,139 Dinars en 2008 soit une variation de 1 986 254,825 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2009	2008	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	66 435,526	63 970,073	2 465,453
Personnel	114 410,150	92 523,769	21 886,381
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	4 391 138,442	2 460 790,934	1 930 347,508
Créditeurs divers	510 014,846	478 459,363	31 555,483
Total	5 081 998,964	3 095 744,139	1 986 254,825

Le poste PA6 Autres dettes est ventilé comme suit :

Ancienneté	Créances
-Moins d'un an	42 710 182,951
-Plus d'un an et moins de cinq ans	529 201,239
-Plus de cinq ans	-

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 406 038,705 Dinars en 2008 à 236 687,609 Dinars en 2009.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1 Primes acquises :

Les primes acquises non vie totalisent en 2009 la somme nette de réassurances de 30 434 054,311 Dinars contre 34 323 013,043 Dinars en 2008 soit une variation nette de – 3 888 958,732 détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2009	Cessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008	Variations nettes
Primes émises et acceptées	62 692 979,019	- 32 440 555,712	30 252 423,307	35 167 340,908	- 4914 917,601
Variation de la PPNA	- 505 528,266	687 159,270	181 631,004	- 844 327,865	1 025 958,869
Total	62 187 450,753	- 31 753 396,442	30 434 054,311	34 323 013,043	- 3 888 958,732

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 5 874 069,742 Dinars en 2008 à 5 152 660,725 Dinars en 2009 soit une variation de – 721 409,017 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 24 176 081,816 Dinars en 2009 contre 27 514 299,447 Dinars en 2008 soit une variation nette de 4 338 217,631 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2009	Cessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008	Variations nettes
Sinistres payés	- 31 294 747,496	10 175 253,865	- 21 119 493,631	- 21 580 135,752	460 642,121
Var. Prov. RAR	- 17 376 591,028	14 320 002,843	- 3 056 588,185	- 5 934 163,695	2 877 575,510
Total	- 48 671 338,524	24 495 256,708	- 24 176 081,816	- 27 514 299,447	4 338 217,631

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 946 411,143 Dinars en 2008 à 184 005,519 Dinars en 2009 soit une variation de 657 194,818 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2009	2008	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	310 675,611	314 304,625	- 3 629,014
Var. Provisions pour risques en cours	-126 670,093	632 106,518	- 653 565,804

Total variation	184 005,519	946 411,143	- 657 194,818
------------------------	--------------------	--------------------	----------------------

CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes :

Les participations aux bénéfices et ristournes sont passées de 526 328,752 Dinars en 2008 à 458 006,654 Dinars en 2009 soit une variation de 68 322,098 Dinars.

CHNV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 5 169 034,823 Dinars en 2009 contre 4 939 907,420 Dinars en 2008 soit une variation de 229 127,403 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2009	2008	Variation
Frais d'acquisition	- 4 343 360,273	- 4 885 013,539	541 653,266
Variation des frais d'acquisition reportés	- 552 837,069	565 014,413	- 1 117 851,482
Frais d'administration	- 4 057 127,236	- 4 591 571 ,566	534 444,330
Commissions reçues des réassureurs	3 784 289,755	3 971 663,272	- 187 373,517
Total	- 5 169 034,823	- 4 939 907,420	- 229 127,403

CHNV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 1 030 108,149 Dinars en 2008 à 1 099 656,657 Dinars en 2009 soit une variation de 69 548,508 Dinars.

PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées de la branche vie sont passées de 10 164 156,241 Dinars nettes de réassurances en 2008 à 15 612 078,960 Dinars nettes de réassurances en 2009 soit une variation nette de 5 447 922,719 Dinars.

PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements vie sont passés de 1 293 628,647 Dinars en 2008 à 2 460 857,468 Dinars en 2009 soit une variation de 1 167 228,821 Dinars.

CHV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent la somme nette de 3 522 115,666 Dinars en 2009 contre 2 483 605,892 Dinars en 2008 soit une variation nette de 1 038 509,774 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2009	Cessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008	Variations nettes
-----------------	-----------------------------------	--------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	------------------------------

Sinistres payés	- 2 798 575,841	15 299,718	- 2 783 276,123	- 1 922 214,649	- 861 061,474
Var. Prov. RAR	- 743 940,358	5 100,815	- 738 839,543	- 591 391,243	- 177 448,300
Total	- 3 542 516,199	20 400,533	- 3 522 115,666	- 2 483 605,892	- 1 038 509,774

CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste Variation de la provision d'assurance vie est passé de 4 172 142,645 Dinars en 2008 à 8 772 955,686 Dinars en 2009 soit une variation de 4 600 813,041 Dinars.

CHV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation vie totalisent la somme de 2 195 853,723 Dinars en 2009 contre 1 367 281,649 Dinars en 2008 soit une variation de 828 572,074 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2009	2008	Variation
Frais d'acquisition	- 1 554 242,249	- 1 004 188,087	- 550 054,162
Frais d'administration	- 641 611,474	- 363 093,562	- 278 517,912
Total	- 2 195 853,723	- 1 367 281,649	- 828 572,074

CHV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 43 799,874 Dinars en 2008 à 46 757,055 Dinars en 2009 soit une variation de 2 957,181 Dinars.

CHV9 Charges de placements:

Les charges de placements sont passées de 44 456,005 Dinars en 2008 à 116 222,683 Dinars en 2009 soit une variation de 71 766,678 Dinars.

CHV10 Moins values non réalisées sur placements:

Les moins values non réalisées sur placements sont passées de 4 909,620 Dinars en 2008 à 2 813,984 Dinars en 2009 soit une variation - 2 095,636 Dinars.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 7 132 850,160 Dinars en 2008 à 4 867 940,605 soit une variation de - 2 264 909,555 Dinars.

RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie est passé de 3 351 408,443 Dinars en 2008 à 3 421 845,599 Dinars en 2009 soit une variation de 70 437,156 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 8 529 417,835 Dinars en 2008 à 7 888 136,102 Dinars en 2009 soit une variation de 641 281,733 Dinars.

PRNT13 Reprise des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 2 225 549,224 Dinars en 2009 contre 854 212,274 Dinars en 2008 soit une variation de 1 371 336,950 Dinars.

PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 1 324 124,516 Dinars en 2009 contre 185 074,890 Dinars en 2008 soit une variation de 1 139 049,626 Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 1 503 068,573 Dinars en 2009 contre 2 808 801,874 Dinars en 2008 soit une variation de 1 305 733,301 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2009	2008	Variation
Charges de gestion des placements	714 215,379	558 638,281	- 155 577,098
Correction de valeur sur placement	610 049,590	2 225 549,224	1 615 499,634
Pertes provenant de la réalisation des placements	178 803,604	24 614,369	- 154 189,235
Total	1 503 068,573	2 808 801,874	1 305 733,301

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 3 848 126,664 en 2008 à 4 499 282,343 en 2009 soit une variation de 651 155,679 Dinars.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 4 328 939,007 Dinars en 2008 à 3 678 820,086 Dinars en 2009 soit une variation de 650 118,921 Dinars.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :**

Il s'agit des encaissements suivants :

- Encaissements des primes à recevoir : 51 128 066,630 Dinars
- Encaissements des acomptes de primes : 14 772 483,417 Dinars

- Encaissements des traites des assurés : 2 671 936,026 Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des :

- Décaissements pour sinistres : 26 762 212,626 Dinars

- Encaissements des recours pour sinistres : 387 803,998 Dinars

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 4 049 375,505 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- Les sommes versées au personnel s'élèvent à 2 982 440,403 Dinars.

- Les sommes versées aux fournisseurs sont de 2 384 605,865 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Il s'agit des comptes courants des réassureurs.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

- Emprunt obligataire : 400 000,000 Dinars

- Actions: 8 702 005,000 Dinars

- Placement SICAV : 1 673 357,659 Dinars

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers:

- Emprunt obligataire : 40 000,000 Dinars

- Actions: 12 100 444,665 Dinars

- Prêts : 1 550 000,000 Dinars

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Il s'agit de la taxe unique d'assurance sur les primes émises.

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts :	2 369 678,909 Dinars
- Dividendes :	5 193 441,437 Dinars
- Produits des immeubles :	204 252,947 Dinars

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Il s'agit des retenues à la source.

F 11 : Autres mouvements :

- CNSS et CAVIS :	554 274,594 Dinars
- Autres impôts et taxes :	973 482,500 Dinars
- Retenues à la source :	1 641 416,620 Dinars
- Fonds social :	344 280,056 Dinars
- Autres :	162 546,031 Dinars

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

- Matériel de transport :	26 800,000 Dinars
- Mobilier de bureau :	4 673,947 Dinars
- Matériel de bureau :	5 096,366 Dinars
- Matériel informatique :	63 511,807 Dinars
- GSM :	8 483,902 Dinars

- AAI : 4 978,041 Dinars

- Autres 885,300 Dinars

F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Il s'agit de frais relatifs à la préparation du terrain pour la construction d'immeuble destiné à l'exploitation.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Il s'agit de la distribution de dividendes.

VII Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires : 4 003 822,037

-Les charges sociales : 696 164,286

- Autres charges sociales : 239 050,349

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 5 428 256,727

- Commissions courtiers : 1 022 182,864

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 62 478 893,416

- Centre : 4 020 333,820

- Sud : 11 605 789,224

6-Provisions techniques d'assurance vie :

- Charges des provisions d'assurance vie à la clôture : 29 977 987 ,000 Dinars

- Charges des provisions d'assurance vie à l'ouverture: 21 197 108,000 Dinars

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC Cloture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la cloture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la cloture		
					Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	251 467,441	67 090,110		318 557,551	209 375,051		30 233,859					239 608,910	78 948,641
Fonds commercial	33 210,000			33 210,000									33 210,000
Total actifs incorporels	284 677,441	67 090,110	0,000	351 767,551	209 375,051	0,000	30 233,859	0,000	0,000	0,000	239 608,910	0,000	112 158,641
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	2 521 129,842	157 560,702		2 678 690,544	1 977 962,878		151 802,778					2 129 765,656	548 924,888
Autres installations, outillage et mobilier	238 367,235	7 563,487		245 930,722	207 303,027		9 415,278					216 718,305	29 212,417
Total actifs corporels d'exploitation	2 759 497,077	165 124,189	0,000	2 924 621,266	2 185 265,905	0,000	161 218,056	0,000	0,000	0,000	2 346 483,961	0,000	578 137,305
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	4 822 891,580	4 339 033,240		9 161 924,820	841 018,096		60 371,526					901 389,622	8 260 535,198
Terrains et constructions d'exploitaon et hors exploitation	10 666 700,885		246 173,295	10 420 527,590	663 442,916		84 351,400					747 794,316	9 672 733,274
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	45 407 560,556	11 705 452,287		57 113 012,843	2 225 549,224				1 615 499,634			610 049,590	56 502 963,253
Obligations et autres titres à revenus fixe	60 776 200,000		2 434 200,000	58 342 000,000									58 342 000,000
Autres prêts	3 350 000,000		1 550 000,000	1 800 000,000									1 800 000,000
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers													
Placements des contrats en unité de compte	10 737,298		10 737,298	0,000						2 813,984		2 813,984	0,000
Total placements	125 034 090,319	16 044 485,527	4 241 110,593	136 837 465,253	1 504 461,012	2 225 549,224	144 722,926	0,000	0,000	1 618 313,618	1 649 183,938	612 863,574	134 578 231,725
Total Général	128 078 264,837	16 276 699,826	4 241 110,593	140 113 854,070	3 899 101,968	2 225 549,224	336 174,841	0,000	0,000	1 618 313,618	4 235 276,809	612 863,574	135 268 527,671

Annexe N°9**Etat récapitulatif des placements**

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	21 094 716,410	19 445 532,478		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	55 600 748,843	54 990 699,253		12 563 294,278
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe		0,000		
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	60 142 000,000	60 142 000,000		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	136 837 465,253	134 578 231,731	0,000	12 563 294,278
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	135 424 115,253	123 592 133,962		12 143 996,338
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	22 053 285,419	22 053 285,419		
TOTAL	157 477 400,672	145 645 419,381	0,000	12 143 996,338

Annexe N°10**Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer**

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Inventaire 2007					
Règlements cumulés	15 382 284	12 548 304	9 365 877		
Provisions pour sinistres	3 892 458	9 178 239	18 453 488		
Total charges des sinistres	19 274 742	21 726 544	27 819 364		
Primes acquises	42 610 675	55 768 069	65 870 740		
% sinistres / primes acquises	45,23%	38,96%	42,23%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Inventaire 2008					
Réglements cumulés	18 454 723	19 987 760	26 872 247	8 232 489	
Provisions pour sinistres	820 019	1 738 784	947 118	18 079 412	
Total charges des sinistres	19 274 742	21 726 544	27 819 364	26 311 902	
Primes acquises	42 610 675	55 768 069	65 870 740	75 758 772	
% sinistres / primes acquises	45,23%	38,96%	42,23%	34,73%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Inventaire 2009					
Réglements cumulés	19 099 461	21 465 658	29 734 835	15 374 111	16 954 167
Provisions pour sinistres	175 281	260 885	947 118	10 937 791	29 749 834
Total charges des sinistres	19 274 742	21 726 544	30 681 952	26 311 902	46 704 001
Primes acquises	42 610 675	55 768 069	65 870 740	75 758 772	78 459 120
% sinistres / primes acquises	45,23%	38,96%	46,58%	34,73%	59,53%

Annexe N°11**Ventilation des charges et des produits des placements**

	Revenus et frais financiers concernant les placement dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		204 252,947	204 252,947
Revenu des participations		5 709 390,845	5 709 390,845
Revenu des autres placements		4 054 274,303	4 054 274,303
Autres revenus financiers		381 075,475	381 075,475
Total produits des placements	0,000	10 348 993,570	10 348 993,570
Intérêts		341 670,301	341 670,301
Frais externes		372 545,078	372 545,078
Autres frais		116 222,683	116 222,683
Total charges des placements	0,000	830 438,062	830 438,062

Annexe N°12**Résultat technique par catégories d'assurance vie**

LIBELLES	Temporaires décès	Revalorisables	Epargnes	TOTAL
Primes	10 285 878,300	4 113,164	5 627 574,243	15 917 565,707
Charges de prestations	-973 548,530		-1 825 027,311	-2 798 575,841
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-5 404 246,525	-38 918,000	-4 073 731,519	-9 516 896,044
Solde de souscription	3 908 083,245	-34 804,836	-271 184,587	3 602 093,822
Frais d'acquisition	-1 329 139,279		-225 102,970	-1 554 242,249
Autres charges de gestion nettes	-475 120,406		-213 248,123	-688 368,529
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 804 259,685	0,000	-438 351,093	-2 242 610,778

Produits nets de placements	880 573,769		1 466 875,000	2 347 448,769
Solde financier	880 573,769	0,000	1 466 875,000	2 347 448,769

Primes cédées et/ou retrocédées	-305 486,747			-305 486,747
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	15 299,718			15 299,718
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	5 100,815			5 100,815
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires				0,000
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-285 086,214	0,000	0,000	-285 086,214
Résultat technique	2 699 311,115	-34 804,836	757 339,320	3 421 845,599

<u>Informations complémentaires</u>				
Montant des rachats				
Intérêts techniques bruts de l'exercice				
Provisions techniques brutes à la clôture	10 692 082,974	246 953,000	21 072 131,816	32 011 167,790
Provisions techniques brutes à l'ouverture	5 287 836,451	208 035,000	16 998 400,297	22 494 271,748
A déduire				
Provisions devenues exigibles				

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif au contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE », arrêtés au 31 Décembre 2009.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2009, un total bilan net de 281 253 114 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice 2009 de 10 715 187 Dinars.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2009 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2009 au 31 Décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note III – Changement des méthodes comptables, qui expose les changements :

- Résultant de la première application, à compter du 1^{er} Janvier 2009, de l'Arrêté du Ministre des Finances du 5 Janvier 2009 relatif aux modalités de calcul des provisions mathématiques;
- Résultant de l'application des méthodes statistiques pour l'estimation des provisions techniques pour déclarations tardives.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2009.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ASSURANCES CARTE » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 07 Avril 2010

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Chérif BEN ZINA
Managing Partner

C.M.C- DFK International

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre direction nous a tenu informé des conventions et opérations suivantes conclues par votre société:

1/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable à partir du 01 Avril 2008 et portant des intérêts au taux de (TMM+1,5) % l'an.

2/ Prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » à la société filiale « COFITE SICAF » pour 500 000 Dinars en date du 01 Septembre 2006 pour une période d'une année renouvelable et portant des intérêts au taux (TMM+1,5) % l'an.

3/ Prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » à la société filiale « COFITE SICAF » pour 300 000 Dinars en date du 19 Mai 2008 pour une période d'une année renouvelable et portant des intérêts au taux de (TMM+1,5) % l'an.

4/ Convention de placement régie par l'Article 23 de la Loi 95-87 du 30 Octobre 1995 conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » qui met à la disposition de la société «COTIF SICAR» sous forme de « Ressources spéciales » à gérer pour le compte de tiers pendant cinq ans.

Notons que le montant global placé auprès de la société « COTIF SICAR » s'élève à 4 220 000 Dinars et ce au 31 Décembre 2009.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La Direction Générale perçoit des rémunérations pour 695 801 Dinars correspondant aux salaires nets de l'exercice 2009.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 07 Avril 2010

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Chérif BEN ZINA
Managing Partner

C.M.C- DFK International